

SECTION 26

Cerveau, cognition et comportement

NB : Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.

Évaluation périodique des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

- Qualité et dynamique de l'activité de publication au sein des disciplines de la section ; évolution de ces publications (meilleurs supports de publications ...)
- Qualité et évolution du projet scientifique (originalité, faisabilité)

Critères spécifiques selon les grades

Chercheur CR-CN

- Etat d'avancement des travaux sur la période d'évaluation
- Production scientifique (publications et communications)
- Insertion dans une équipe de recherche
- Développement d'une thématique propre
- Cohérence des projets à court et moyen termes
- Capacité à obtenir des financements
- Audience nationale et internationale (conférences et séminaires invités, réseaux, collaborations)
- Implication dans l'enseignement, la formation et l'encadrement d'étudiants
- Valorisation des recherches (brevets, licences)
- Diffusion des connaissances

Chercheur CR-HC

Mêmes critères que CR-CN avec une exigence renforcée.

Chercheur DR2

- Capacité à diriger et animer une équipe ou un axe de recherche (management de la recherche); capacité à fédérer au sein d'un laboratoire l'émergence d'une thématique spécifique
- Responsabilités collectives
- Mobilité, évolution thématique
- Administration, gestion de contrats
- Encadrement d'autres chercheurs
- Participation à l'enseignement universitaire ; encadrement d'étudiants
- Rayonnement transdisciplinaire ou international des travaux (articles de synthèse, chapitres d'ouvrages, ouvrages, conférences sur invitation, expertises, organisation de colloque)
- Valorisation des recherches (contrats, brevets, licences) et diffusion des connaissances

Chercheur DR1

Mêmes critères que DR2 avec une exigence renforcée.

Chercheur DRCE

Mêmes critères que DR2 avec une exigence renforcée.

Remarques:

Pour tous les grades : d'une façon générale, la section ne se bornera pas dans l'examen des activités des chercheurs à la comptabilisation des publications, mais intégrera toutes les activités inhérentes à la pratique de la recherche (valorisation, enseignement, diffusion de la culture scientifique, responsabilités administratives). La qualité des supports de publications et productions sera tout autant considérée que leur impact scientifique au sein de la communauté. En outre, la prise de risques sera valorisée avec ce qu'elle implique de réussites et d'échecs.

Avancement de grade des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

- Qualité et dynamique de l'activité de publication au sein des disciplines de la section ; évolution de ces publications (meilleurs supports de publications...)
- Qualité et évolution du projet scientifique (originalité, faisabilité)

Critères spécifiques selon les grades

Avancement au grade **CR-HC**

- Etat d'avancement des travaux depuis le recrutement
- Production scientifique (publications et communications)
- Insertion dans une équipe de recherche
- Développement d'une thématique propre
- Cohérence des projets à court et moyen termes
- Capacité à obtenir des financements
- Audience nationale et internationale (conférences et séminaires invités, réseaux, collaborations)
- Implication dans l'enseignement, la formation et l'encadrement d'étudiants
- Valorisation des recherches (brevets, licences)
- Diffusion des connaissances

Avancement au grade **DR1**

- Excellence de l'activité de publication
- Rayonnement international des travaux (expertises, activité éditoriale, conférences sur invitation, organisation de colloques, prix, distinctions)
- Capacité à diriger et animer une équipe, un axe de recherche (management de la recherche)
- Responsabilités collectives locales, nationales ou internationales
- Administration, gestion de contrats
- Encadrement de jeunes chercheurs
- Participation à l'enseignement universitaire ; encadrement d'étudiants
- Mobilité, évolution thématique
- Valorisation de la recherche (contrats, brevets, licences)
- Diffusion et vulgarisation des connaissances

Avancement au grade **DRCE**

En plus des qualités requises pour le grade DR1 :

- Action fondatrice et structurante pour une discipline
- Qualités scientifiques remarquables et rayonnements scientifiques national et international exceptionnels

Remarques:

Pour tous les grades : d'une façon générale, la section ne se bornera pas dans l'examen des activités des chercheurs à la comptabilisation des publications, mais intégrera toutes les activités inhérentes à la pratique de la recherche (valorisation, enseignement, diffusion de la culture scientifique, responsabilités administratives). La qualité des supports de publications et productions sera tout autant considérée que leur impact scientifique au sein de la communauté. En outre, la prise de risques sera valorisée avec ce qu'elle implique de réussites et d'échecs.

Recrutement des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

La section s'attachera à évaluer le potentiel des candidats à répondre aux critères d'évaluation du grade auquel ils postulent.